



Vaccination Grippe

Une permanence sans rendez-vous sera assurée par les infirmières de la Maison de Santé tous les mardis et jeudis de novembre, de 17h à 17h30. Vaccin COVID possible sur rendez-vous.
Pensez à prendre votre ordonnance de prise en charge et votre vaccin.

Généralités Mouvement

Organise un Loto à la Salle Simone Veil le **22 Novembre à 20h00**.
Nombreux bons d'achats et lots à gagner.
Animé par Eric. Restauration sur place.

Evacuation des eaux pluviales

Devant la pluviométrie abondante que nous connaissons sur cette année 2024, il nous semble important de rappeler la règle concernant la gestion des eaux pluviales.
L'article 681 du code civil indique que :
« Tout propriétaire doit faire en sorte que les eaux pluviales qui s'écoulent sur son terrain ne puissent être versées sur le fonds de son voisin. »
Dans le règlement du PLU du Gesnois Bilurien la même règle est rappelée.
« Les eaux pluviales doivent être gérées à la parcelle ».

Des conseillers numériques à votre service !

Votre conseiller numérique, Gwenolé MARCHAND, vous accueille **vendredi 8 novembre de 14h à 17h**, Salle du Conseil Municipal, en mairie. **S'inscrire en Mairie ou au 02.43.74.08.08.**

Le Comité des Fêtes de Lombron

Organise **une soirée raclette le samedi 9 novembre 2024 à la Salle Simone Veil de Lombron** à partir de 19h30. Soirée dansante avec l'orchestre « Jean Marc Bry ». Réservations auprès des membres du Comité des Fêtes de Lombron.
Tarifs : 27€ adultes et 10 € enfants de moins de 12 ans. Règlement lors de la réservation, nombre de places limitées.

CRT Georges Coulon

Le Centre de Ressources Territorial et les partenaires du territoire organisent des actions d'information et de prévention à destination des personnes de plus de 60 ans et/ou des professionnels. Le programme est disponible sur crt@fondation-gccoulon.fr
Pour tout renseignement et avant tout déplacement, prendre contact avec le CRT Georges Coulon au **07.56.00..60.88**

Communiqué ENEDIS

Dans le cadre de la surveillance des lignes électriques d'ENEDIS, un hélicoptère survolera la commune. Ces survols ont pour but de détecter les anomalies présentes sur le réseau afin d'établir le programme de maintenance et d'assurer ainsi la fourniture d'électricité. En fonction des conditions météorologiques, ils se dérouleront entre le **Vendredi 18 Octobre 2024 et le samedi 2 Novembre 2024**

Communiqué Gendarmerie

A l'approche de la période hivernale, le groupement de gendarmerie de la Sarthe reste mobilisé afin de lutter contre les atteintes commises aux biens et rappelle que la sécurité est l'affaire de tous. Les quelques précautions ci-dessous peuvent permettre de dissuader ou ralentir les personnes mal-intentionnées :

Prévention des cambriolages :

Le changement d'heure coïncide avec le raccourcissement des jours. L'obscurité permet ainsi aux personnes mal intentionnées d'être moins visibles mais également de détecter l'absence des occupants des habitations individuelles.

L'approche des fêtes de fin d'année coïncide également avec l'acquisition de cadeaux onéreux (bijoux, matériels informatiques...) qui attirent l'attention des cambrioleurs.

Quelques règles élémentaires de sûreté pour prévenir les vols :

- Faites « vivre votre habitation » : simulez votre présence à l'aide de systèmes permettant de programmer l'allumage des lumières de votre domicile ;
- ne laissez pas les portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée ;
- ne dissimulez pas vos clés à l'extérieur de votre domicile (sous le paillason, sous un pot de fleurs...);
- ne laissez pas d'outils ou objets à l'extérieur de votre habitation, susceptibles de faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, outillage...);
- anticipez le vol : listez et identifiez vos objets ;
- dissimulez vos objets de valeur dans une cachette insolite : évitez la chambre et la salle de bains ;
- ne laissez pas en évidence ni à proximité de votre porte d'entrée les vos clés, sac à main, moyens de paiement, téléphone portable... ;
- ne gardez pas de sommes importantes chez vous ;
- retardez une possible effraction en maximisant la protection mécanique des issues de votre habitation ;
- **vous vous absentez quelques jours : signalez votre absence à votre brigade de gendarmerie dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances ; signalez IMMÉDIATEMENT les comportements anormaux en composant le 17.**

Mairie : Tél : 02 43 74 08 08
mairie-lombron@wanadoo.fr
Site web : www.mairie-lombron.fr
Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi
De 09h à 12h et de 14h00 à 17h30
Agence Postale Communale 02.43.81.84.75
Lundi au samedi 09h à 12h
Vendredi 09h à 12h, 14h à 16h
Bibliothèque 02.43.54.80.58
Lundi 16h à 18h
Mercredi 10h à 12h . 15h-18h
Samedi 10h à 12h
Ecole Pierre de Ronsard
Tél 02.43.76.63.21 ou
Email : ce.0720455d@ac-nantes.fr
Multi Accueil « Les Quéniaux »
Tél : 02 43 89 47 44

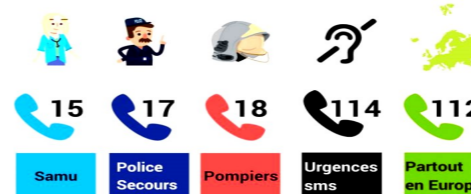
SYVALORM - Déchèterie Lombron
Lundi et Samedi de 9h à 12h
Mercredi et Vendredi de 14h à 17h
Syvalorm.fr Tél : 02 43 20 93 23
Prochaines collectes des sacs jaunes :
Jeudi 14 novembre et mercredi 27 novembre
SPANC 02.43.54.80.40
VEOLIA 09.69.32.35.29

Pharmacie MURATORI 02 43 76 62 75
Pharmacies de Garde Départemental 24h/24 7 jours/7 : N° 0 825 12 03 04 + code postal 72450 et/ou 72160
Médecins de garde : 116 117
Numéro disponible le soir après 20h, le W-E à partir de 12h et les jours fériés.

Maison de Santé Pluridisciplinaire
2 rue des Justes Parmi les Nations
Médecin généraliste avec RDV
Docteur Laetitia Ravé **02 43 54 10 00**

Dentiste : Dr A. SZPIRGLAS **02 43 54 10 02**
Infirmières : K. BLOT - G.PAPPENS **07 88 23 84 27**
sans rendez-vous du lundi au samedi de 8h à 8h45 (arriver 10 min avant la fermeture)
Masseur Kinésithérapeute
Coralie POITRENAUD DUPAS **06 63 60 00 25**
Pédicure - Podologue
Lucile ANDORIN **02 43 54 10 06**
Psychologue : Ophélie VALLEE **06 72 45 04 41**
Assistante sociale Connerré : **02 43 89 50 29**

URGENCE : QUI APPELER ?



Où trouver un défibrillateur cardiaque

Sur les murs de :

- ⇒ La grange « musée » place de l'église.
- ⇒ Des vestiaires du foot
- ⇒ De la maison de santé

Centre Antipoison Angers 02.41.48.21.21

Monument du Mois



Le Monument du Mois est désormais terminé ; la visite de l'église et la déambulation théâtrale dans les rues ont clôturé cet événement. Depuis 4 semaines, notre commune a vécu au rythme de toutes ces manifestations organisées en lien avec le Perche Sarthois : contes en sabots, visites des châteaux de Lauresse et de l'Aunay, exposition sur la seconde guerre mondiale et les Justes de Lombron, projections de films, concert à l'église, escape game, charronnage, animation autour de la Grange aux Souvenirs... tels sont les quelques moments les plus marquants. Environ 1200 personnes y ont participé. Un beau succès ! Tous nos remerciements aux bénévoles qui ont contribué à la réussite. Vibraye est la commune retenue par le Perche Sarthois pour célébrer le Monument du Mois 2025.

Anciens combattants et A.F.N. de Lombron

Lundi 11 novembre.

11 h 00 : Rassemblement au parking du cimetière, discours de la Ministre des Anciens Combattants lu par M. le Maire, dépôt de gerbes, sonnerie aux morts, minute de silence.
Retour à la mairie pour le vin d'honneur offert par la mairie.
13h30 : Banquet à la salle des Associations
Les Lombronnais.es sont invité.es à participer à la cérémonie.

Permanences des élus

02/11 : pas de permanence
09/11 : Michel MENAGER, Adjoint à la sécurité, voirie et tranquillité publique, vie associative et sportive
16/11 : Brigitte BOUZEAU, Adjointe Environnement, Urbanisme, Patrimoine

Agence Postale Communale

Fermeture exceptionnelle le **samedi 2 novembre**. Merci de votre compréhension.

Restaurant Scolaire

Menus du 4 au 15 novembre 2023

Lundi 4: Sardines au beurre, paupiette de dinde, petits pois, fromage, fruit
Mardi 5: Potage des sorcières, spaghetti à la lentillaise, fromage, fruit
Jeudi 7: Macédoine, poisson frites, fromage, salade de fruits
Vendredi 8: Chou rouge, sauté de porc, haricots blancs à la tomate, entremets

Lundi 11: Férié
Mardi 12: Carottes râpées, chipolatas, flageolets, riz au lait
Jeudi 14: Pizza enfantine, tagliatelles fromagères et ses légumes, fruit